

Dijon, France – La Métropole et Suez créent la 1^{ère} SEMOP multiservices : Odivea

Dossier de la rédaction de H2o
May 2021

François Rebsamen, maire de Dijon et président de Dijon Métropole, Antoine Hoareau, vice-président de Dijon Métropole d'ici à l'eau et à l'assainissement, et Bertrand Camus, directeur général du groupe Suez, annoncent la création de la première société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) multiservices de France dédiée à la gestion des services publics de l'eau et de l'assainissement. Elle concerne 220 000 habitants de 15 communes de Dijon Métropole.

Depuis le 1er avril, Odivea, première SEMOP multiservices de France, regroupe au sein d'un même contrat les services de l'eau potable pour les 195 000 habitants de 10 communes, et de l'assainissement pour 220 000 habitants de 13 communes, en remplacement des 6 contrats de la délégation de services publics précédents. Cette co-entreprise publique-privée, détenue par Dijon Métropole (49 %) et par le groupe Suez (51 %), sera présidée par Antoine Hoareau vice-président de Dijon Métropole, d'ici à l'eau et à l'assainissement, et Geoffroy Deleval de Suez, en qualité de directeur général. Pour répondre aux enjeux d'accélération du changement climatique, Odivea prévoit d'investir 100 millions d'euros sur 9 ans en faveur de la transition énergétique et écologique. Dès 2023, la station d'épuration Eauvital de Dijon produira, par méthanisation, du gaz vert à partir des boues d'épuration permettant l'injection de près de 10 GWh/an de biométhane dans le réseau de gaz naturel de la Métropole. Un nouveau bassin de stockage de 15 000 m³ sera construit sur le site de la station d'épuration pour limiter les déversements dans le milieu naturel. En complément, le projet prévoit la mise en place d'un traitement pour les micropolluants de l'eau et un vaste programme de sensibilisation pour réduire les émissions des polluants à la source. La SEMOP prévoit par ailleurs l'augmentation d'un tiers des capacités de production d'eau potable de l'usine de Poncey-l'Abbaye. La gestion en temps réel des ressources en fonction de leur qualité, la sectorisation virtuelle et la sécurisation des adductrices principales devront contribuer à atteindre un taux de rendement du réseau de 90 % permettant d'économiser 6,2 millions de m³ d'eau en 9 ans, soit l'équivalent de la consommation de 12 000 habitants. La création de la SEMOP devra également se traduire par une baisse de la facture d'eau pour 86 % des habitants du territoire (jusqu'à 79 euros par an sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³).

Suez